BULCOM

Laténa · Le Landeron · Lignières · Cornaux · Cressier

Bulletin des Communes **N°42 - Vendredi 13 novembre 2026**

Le civisme n'attend pas le nombre des années



Les rues de Cornaux ont bénéficié d'un grand nettoyage le 5 novembre. Accompagnés de trois enseignants, 36 élèves de 1-2H et de 5H ont participé à un Poutzday pour ramasser les déchets abandonnés dans le village. Surpris par la quantité de détritus récoltés, les enfants ont réfléchi aux moyens de lutter contre le littering. Ils souhaitent renouveler l'expérience et sensibiliser davantage la population à la propreté des espaces publics. *A lire en page 13*

Cave des Lauriers 1879
Jungo & Fellmann - Cressier
www.75cl.ch
29ème Arte & Vini
Portes ouvertes
19 Nov au 28 Nov.
EXPO
René Guerdat & Joana Marinho
Vernissage: Jeudi 19 nov. 19h
Jeu:17-20h / Vend:17-20h
Sam:10-18h / Dim:10-17h
Peinture
Visite
Dégustation

Pompes funèbres
Grau
24h/24 032 751 28 50
BREVET FÉDÉRAL - MEMBRE ASSF
Depuis 1959
une famille au service des familles
Prévoyance funéraire

ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL
Maintenance • Dépannage • Conseil
Depuis 1999
Christian Studer
info@ordifute.ch
www.ordifute.ch
032 846 13 40

TRANSPORT OFFERT
50% SUR VÉLOS EN STOCK
mybike
VÉLOS CENTER
Chemin des Nageux 13 -2087 Cornaux
+41 32 757 27 87 - www.mybike-shop.ch

Votre éco-constructeur
- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction
- Peinture et plâtrerie

Porrentruy
Delémont
Tavannes
St-Imier
Cornaux
marti arc jura
www.martiarcjura.ch

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX - CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 29 NOVEMBRE 2026

CORNAUX

Local de vote	Maison de Commune Clos St-Pierre 1
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 45 10

CRESSIER

Local de vote	Administration communale Rue Vallier 4
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 51 60

LATÉNA

Local de vote	Maison de Commune Grand'Rue 35, Saint-Blaise
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 65 20

LE LANDERON

Local de vote	Administration communale Rue du Centre 6
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 48 60

LIGNIÈRES

Local de vote	Maison de Commune Place du Régent 1
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 50 30

Vote des malades à domicile

Les électrices et électeurs âgé-es, malades ou handicapé-es qui ne peuvent pas retourner leur vote, ont la possibilité de faire recueillir celui-ci à leur domicile, en présentant une demande par téléphone, au bureau électoral, **jusqu'au dimanche matin 29 novembre 2026 à 11 h 00 au plus tard.**

CONSEILS COMMUNAUX

LIGNIÈRES

DERNIER RAMASSAGE HEBDOMADAIRE DES BIODECHETS (DÉCHETS VERTS)

Le dernier ramassage porte à porte aura lieu vendredi 13 novembre 2026. Durant les mois d'hiver, des containers sont disponibles à la déchetterie de l'ancien Battoir. Nous rappelons également que les déchets verts déposés doivent être impérativement exempts de matériaux étrangers (plastiques ou autres emballages) qui perturbent le cycle du compostage et occasionnent des frais de tri supplémentaires.

CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

INFORMATION À LA POPULATION – ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de renforcer la sécurité des usagers de la route, notamment au niveau des passages piétons, des adaptations doivent être réalisées sur l'éclairage public du village de Cressier.

Toutefois, les travaux nécessaires à ces adaptations n'ont pas encore pu être réalisés par le Groupe E.

Par conséquent, nous vous informons que dès le **lundi 2 novembre 2026,** l'éclairage public de l'ensemble du village de Cressier restera allumé durant toute la nuit, y compris pendant la plage horaire habituelle d'extinction, soit de **00h30 à 05h30.**

Cette mesure restera en vigueur jusqu'à la réalisation des travaux permettant d'assurer un éclairage adapté des passages piétons. Ceux-ci devraient être achevés d'ici à **fin mars 2027.**

Nous remercions la population pour sa compréhension. Le Conseil communal

Tagada association

www.associationtagada.ch

Soutient l'enfance
&
les personnes fragiles

svequicoaching

Accompagnement assisté par les chevaux

Sigrist Virginie
Equicoaching

Combes Le Landeron
www.svequicoaching
+41 79 203 30 89



IMPRESSUM

Tirage: 11'000 ex.
Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch
Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch
Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch
Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50
Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch
Abonnement: 95 francs
Délai pour les textes: mardi 17h
www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé :

jeudi 19 novembre 2026

L'administration communale sera atteignable par téléphone de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.
Réouverture du guichet à partir du mardi 24 novembre 2026, selon l'horaire habituel ; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

CRESSIER

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 13.11.26 au 14.12.26
Publication FAO n° 46
Dossier SATAC n° 124694
Parcelle(s) et coordonnées : 4389 - Cressier ; 2569163/1211025
Situation : Les Narches ; Chemin des Narches 11
Description de l'ouvrage : Pose d'une pompe à chaleur extérieure
Requérant(s) : MURISET Thierry, MURISET Maurice, MURISET Carmina
Auteur(s) des plans :
Demande de permis de construire : Sanction minime importance
Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002
Autorisation(s) spéciale(s) :
Particularités : Zone à bâtir : Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002
La pose de perches gabarit est exigée Non
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER

JARDINS COMMUNAUX – PARCELLES DISPONIBLES

Nous vous informons que plusieurs jardins communaux seront prochainement disponibles à la location.
En cas d'intérêt, nous vous invitons à prendre contact avec la commune.
Nous restons à votre disposition pour toute informations complémentaires.

Le Conseil communal

CRESSIER

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 06.11.26 au 07.12.26
Publication FAO n° 45
Dossier SATAC n° 124471
Parcelle(s) et coordonnées : 4484 - Cressier ; 2567163/1210739
Situation : Frochaux 6
Description de l'ouvrage : Aménagement du pipeline vers la balise 318 (OJNSA)
Requérant(s) : Claude Cosandier Oleoduc du Jura Neuchâtelois, c/o Varo Refining (Cressier) SA, 2088 Cressier
Auteur(s) des plans : Jean-Marc Jeanneret AJS ingénieurs civils SA, Rue de la Place d'Armes 5, 2001 Neuchâtel
Demande de permis de construire : Sanction définitive
Affectation de la zone : Zone agricole / Entrée en vigueur le 15.05.2002
Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 24 LAT ; Espace réservé aux eaux ; Distance à une forêt ; Défrichement ; Art. 19 LCFo ; Zones S2 et S2el
Particularités : Zone de crêtes et forêts / entrée en vigueur le 14.02.1966 ; Périmètre de protection des sites bâtis
La pose de perches gabarit est exigée Oui
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CORNAUX

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 13.11.2026 au 14.12.2026
Dossier SATAC n°: 124692
Parcelle(s), coordonnées : 2827 – Cornaux : 2568329/1209491
Situation : Champs Ronds – Ch. des Prés-Bersot
Description de l'ouvrage : Nouvelle station de base de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA et Salt Mobile SA (NE_3940B/CXNE)-remplacement du mât d'éclairage
Requérants : Swisscom (Suisse) SA – Salt Mobile SA
Auteur des plans : Weiss+Appetito Services SA, 3088 Berne
Demande de permis de construire : sanction minime importance
Affectation de la zone : ZUP Zone d'utilité publique/ Entrée en vigueur le 20.12.1999
Autorisation(s) spéciale(s) :
Particularités :
Pose de perches gabarits : Oui
Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.
Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.
Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.
Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.
Cornaux, le 13 novembre 2026

CONSEIL COMMUNAL



AVIS OFFICIELS des communes



LATÉNA

HORAIRE EXCEPTIONNEL DU SERVICE DE L'URBANISME

Le service de l'urbanisme sera exceptionnellement fermé le **mardi 17 novembre 2026.** Nos collaboratrices et collaborateurs répondront à vos appels dès le mercredi 28 novembre selon l'horaire habituel.
Merci de votre compréhension.

LATÉNA

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 13.11.26 au 14.12.26
Publication FAO n° 46
Dossier SATAC n° 124452
Parcelle(s) et coordonnées : 3888 - Marin - Epagnier ; 2568300/1206790
Situation : Prés Menod ; Rue Louis-Guillaume 42
Description de l'ouvrage : Installation d'une piscine en acier semi-enterrée
Requérant(s) : Adelina Maria Crolla-Hoxha et Shpend Hoxha, 2074 Marin-Epagnier
Auteur(s) des plans :
Demande de permis de construire : Sanction minime importance
Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 08.07.2002
Autorisation(s) spéciale(s) :
Particularités: Périmètre de plan de quartier : PQ en vigueur / Prés-Menod - Art. 3770 / Entrée en vigueur le 05.09.2003
La pose de perches gabarit est exigée Oui
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 4 NOVEMBRE 2026

Dans sa séance du 4 novembre 2026, le Conseil général de Laténa a approuvé les arrêtés ci dessous. Les intitulés sont publiés conformément à l'article 129, 2e alinéa, de la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984.

Intitulé des arrêtés :

1. Règlement concernant l'approvisionnement en électricité (RAEL) ;
2. Règlement concernant les drainages agricoles (RDA) ;
3. Demande de crédit complémentaire de 65 000 francs pour l'aménagement d'un troisième terrain de beach volley sur les rives de Saint-Blaise.

Échéance du délai référendaire : lundi 4 janvier 2027
Les documents complets peuvent être consultés auprès de l'Accueil de la population (guichet principal), Grand'Rue 35 à Saint-Blaise ou sur le site internet :
commune-latena.ch



LATÉNA

VOTATIONS DU 29 NOVEMBRE 2026

Dimanche 29 novembre, La population est appelée à se prononcer sur quatre objets fédéraux :

- Financement additionnel de l'AVS
- Initiative sur les feux d'artifice
- Imposition des couples mariés
- Loi fédérale sur le matériel de guerre

OÙ ET QUAND VOTER ?

Vote par correspondance
Votre carte de vote doit contenir votre date de naissance et votre signature ; veillez à l'insérer dans l'enveloppe-retour – **et non dans l'enveloppe de vote** – afin que l'adresse de l'administration communale apparaisse dans la fenêtre.
À envoyer au plus tard le jeudi 26 novembre par courrier postal. Il n'est désormais plus nécessaire d'affranchir l'enveloppe de transmission.
Par ailleurs, vous avez la possibilité de déposer à tout moment votre enveloppe de vote dans la boîte aux lettres de l'administration communale à **Saint-Blaise.** Elle est régulièrement relevée jusqu'à la **fermeture du vote par correspondance, soit le dimanche matin à 10 h.**

Veuillez noter que nos boîtes aux lettres se trouvent désormais sur le côté est du bâtiment communal, à l'entrée du hangar de la voirie.

Au bureau de vote, à Saint-Blaise

Le bureau de vote sera ouvert le **dimanche 29 novembre, entre 10 h et 12 h.**
Munissez-vous du matériel reçu ! La carte de vote est obligatoire, sans quoi vous ne pourrez pas prendre part au scrutin. Le vote est individuel ; il n'est pas possible de déposer les enveloppes de vote d'autres personnes au bureau de vote.

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA

LATÉNA AUX MILLE SAVEURS

Envie de cuisiner, d'apprendre et de faire de belles rencontres ? La commune de Laténa vous invite à participer à l'atelier culinaire « Laténa aux mille saveurs » du mercredi 16 décembre à 15 h, à l'Espace Perrier (Rue Charles-Perrier 2, 2074 Marin).
Encadré-es par une cuisinière passionnée, cet atelier vous permettra de :

- Découvrir de nouvelles recettes et saveurs ;
- Apprendre des techniques culinaires ;
- Mettre la main à la pâte et développer vos talents culinaires ;
- Et surtout partager un moment convivial et intergénérationnel.

Pour cette nouvelle édition, place à la magie de Noël avec un atelier aussi gourmand que festif ! Venez confectionner de délicieuses gourmandises de Noël sans gluten ni lactose et laissez parler votre créativité pour réaliser de petites douceurs à savourer ou à offrir.
L'atelier est ouvert aux enfants dès 4 ans. La présence d'un parent accompagnant est obligatoire.
Aucune compétence particulière n'est nécessaire : l'essentiel est de partager un moment convivial, de laisser libre cours à sa créativité et, bien sûr, de s'amuser et de déguster les recettes réalisées.
Information et inscription auprès de :
latena.cohesionsociale@ne.ch ou au 032 886 66 20. Attention les places limitées.



FOYER DE JOUR
Home Montagu
La Neuveville

Foyer de jour

Rue Montagu 8
2520 La Neuveville
Lundi / Mercredi / Vendredi

T: 032 751 26 62
w www.home-montagu.ch

LATÉNA

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 13.11.26 au 14.12.26
Publication FAO n° 46
Dossier SATAC n° 124783
Parcelle(s) et coordonnées : 1774 - Hauterive ; 2564255/1206875
Situation : Longs Champs ; Chemin des Jardillets 19
Description de l'ouvrage : Installation d'une pergola bioclimatique
Requérant(s) : Adrien Buschini, 2068 Hauterive
Auteur(s) des plans : Veronica De Biase, Debiase Architecture Sarl, Rue de Neuchâtel 15A, 2072 Saint-Blaise
Demande de permis de construire : Sanction définitive
Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 25.05.1994
Autorisation(s) spéciale(s) : Art.13.07 alinéa 4 (longueur) et 8 (toiture) RAC
Particularités :
La pose de perches gabarit est exigée Oui
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 13.11.26 au 14.12.26
Publication FAO n° 46
Dossier SATAC n° 124854
Parcelle(s) et coordonnées : DP56 - Saint-Blaise ; DP51 - Saint-Blaise ; DP229 - Saint-Blaise ; 2565777/1207788
Situation : Chemin des Rochettes
Description de l'ouvrage : Mise en séparatif des conduites d'évacuation des eaux du chemin des Rochettes, DP56, DP51 & DP229
Requérant(s) : Aménagement du territoire et Gestion de projets, Commune de Laténa, 2074 Marin-Epagnier
Auteur(s) des plans :
Demande de permis de construire : Sanction minime importance
Affectation de la zone : Aire publique de circulation
Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 40 LConstr. ; Distance à l'axe de la route ; Zone S2el ; Distance à la vigne ; Distance à la forêt
Particularités : Périmètre de site ISOS
La pose de perches gabarit est exigée Non
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

eli10
Votre partenaire en distribution réseaux
eligreen
Votre expert en énergie renouvelable
elivolt
Votre expert en installations électriques
elisafe
Votre expert en sécurité électrique
eli10.ch



Editeur : Aprint Holding SA | Rue de la Clef 7 | 2610 St-Imier

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON

AVIS D'ENQUÊTE

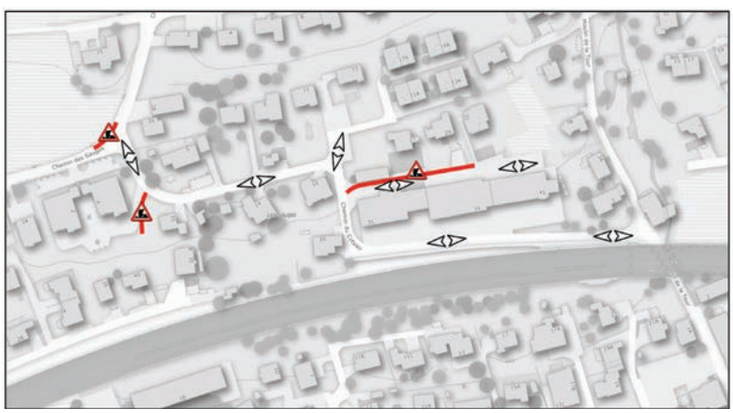
L'enquête publique est ouverte du 06.11.26 au 07.12.26
Publication FAO n° 45
Dossier SATAC n° 124518
Parcelle(s) et coordonnées : 9231 - Le Landeron ; 2572473/1212259
Situation : Les Sauges ; Chemin du Coteau 21A
Description de l'ouvrage : Mise en conformité de travaux réalisés sans autorisation : Installation d'une palissade en limite de propriété d'une hauteur de 1.8m
Requérant(s) : Diren Ozcerkez , 2525 Le landeron
Auteur(s) des plans :
Demande de permis de construire : Sanction minime importance
Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 13.08.1997
Autorisation(s) spéciale(s) :
Particularités: Zone à bâtir : Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 13.08.1997
La pose de perches gabarit est exigée Non
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON

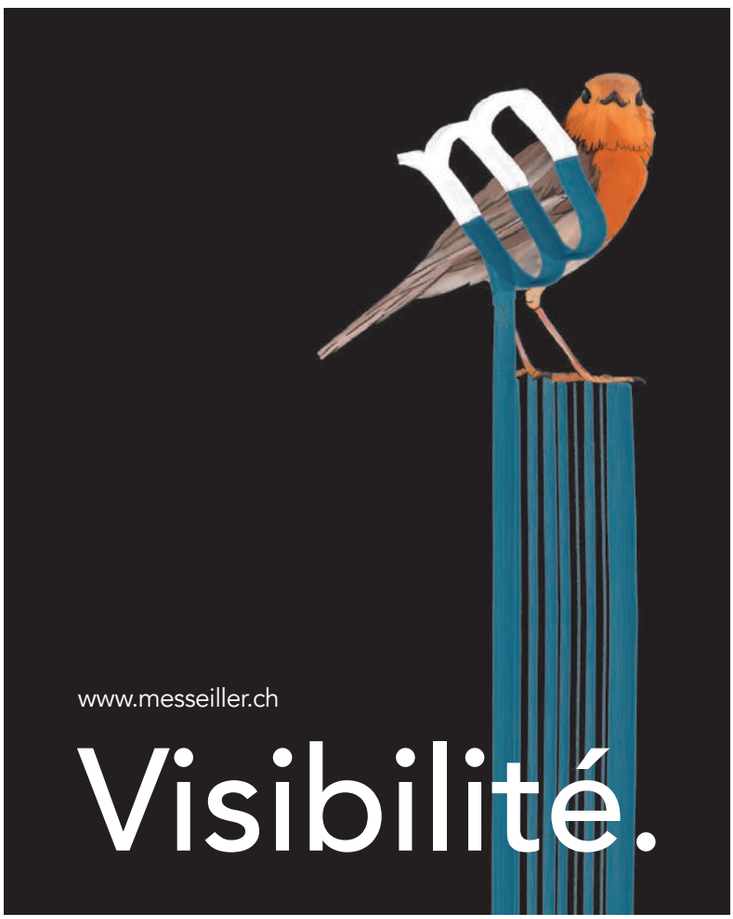
AVIS DE TRAVAUX – CHEMIN DU COTEAU

Madame, Monsieur,
Nous vous informons que le chemin du Coteau est désormais entièrement ouvert à la circulation.
Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que des sondages ponctuels ainsi que de petites interventions de chantier peuvent encore être réalisés sur le chemin. L'entreprise prendra toutes les mesures nécessaires afin de garantir le maintien de la circulation et de limiter au maximum les éventuelles perturbations durant ces interventions.
Par ailleurs, la pose de la couche d'enrobé définitive est reportée au printemps 2027, en raison de conditions météorologiques et de mise en œuvre actuellement pas favorables. Vous serez informés à l'avance de la date prévue pour cette intervention.
Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (coordonnées ci-dessous) et vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.
Maître d'ouvrage : Commune du Landeron - Services techniques - 032 886 48 60
Direction des travaux : Mauler SA ingénieurs civils - 032 732 55 55
Entreprise de construction : S. Facchinetti SA - 032 720 12 12

Commune du Landeron







AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON

LA NEUVEVILLE JOUE



Nous vous convions à un après-midi festif et intergénérationnel :

DI 15 novembre 2026, 13h30 à 1730
Centre des Épancheurs, La Neuveville
Tout public, entrée libre

Au programme : plus de 30 jeux, du grimage de 14h à 16h et une cantine avec de la petite restauration (crêpes, gâteaux et boissons) et surtout beaucoup de bonne humeur et de rire !

Que vous veniez seul, en famille ou entre amis, nous nous réjouissons de partager avec vous ce moment ludique et convivial ! Ludothèque de La Neuveville
Rue du Marché 10 – 2520 La Neuveville
MA 16h30-18h / JE 17h30-19h00
SA 9h30-12h – 032 751 63 33
ludotheque@neuveville.ch
www.ludolaneuveville.ch



LE LANDERON

AVIS DE TRAVAUX – RÉFECTION DU CARREFOUR FAUBOURG/ST-MAURICE

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux de réfection du carrefour Faubourg/St-Maurice débuteront **dès lundi 2 novembre 2026 pour une durée de 1 mois environ** selon conditions météo.

Durant cette période, la circulation sera interdite dans la zone concernée. Une déviation sera mise en place comme représenté sur le plan ci-dessous.

L'accès piéton sera assuré pendant toute la durée des travaux, bien que certaines difficultés ponctuelles puissent survenir.

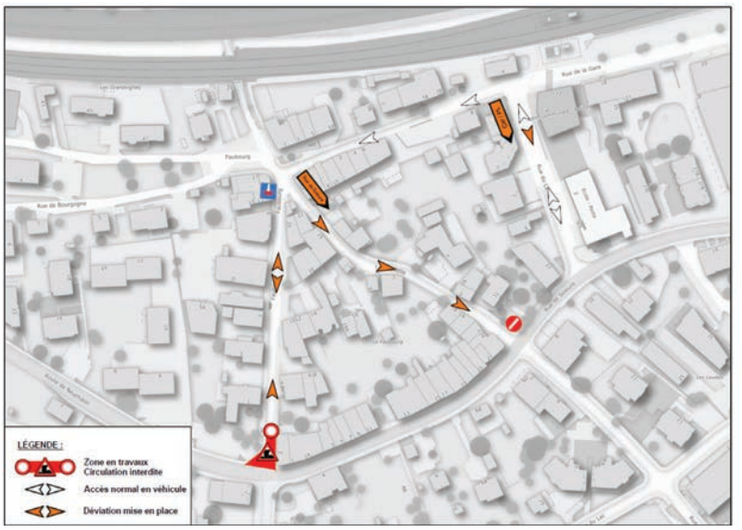
Dans un souci de coopération et afin de garantir la bonne réalisation des travaux ainsi que la sécurité de toutes et tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place.

En cas de besoin, vous pouvez vous adresser directement au contremaître de l'entreprise de construction (casque rouge).

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions pour votre collaboration et votre compréhension.

Maître d'ouvrage : Commune du Landeron - Services techniques - 032 886 48 60
Direction des travaux : Mauler SA ingénieurs civils - 032 732 55 55
Entreprise de construction : S. Facchinetti SA - 032 720 12 12

Commune du Landeron



LE LANDERON

DÉCHETS VERTS - INFORMATION À LA POPULATION

Nous informons la population que le dernier ramassage des déchets verts en porte à porte aura lieu le **jeudi 26 novembre 2026.**

En période hivernale, soit jusqu'au 18 mars 2027, les déchets compostables devront être déposés dans les containers verts communaux mis à disposition dans différents endroits du village. Les points de collecte sont répertoriés dans le MEMODéchets et à l'adresse: https://www.memodechets.ch/MemoDechets/PlusdInfo/Le-Landeron

Commune du Landeron



SAINT-BLAISE

Fête du 3 février

Qu'adviendra-t-il des buvettes ?

Constituée en 1954 à l'initiative du notaire Jean-Jacques Thorens, président de commune, pour *«mettre en valeur le village de Saint-Blaise, son histoire, ses produits et ses activités parce que les calendriers consacrent le 3 février à saint Blaise»*, la Commission du 3 février a tenu récemment son assemblée générale annuelle, au Bâtiment polyvalent du port, sous la présidence de Martin Rousseau, président.

La fête constituée par la cérémonie, au temple, destinée à accueillir les jeunes de 18 ans pour honorer leur entrée dans la vie civique, a été étoffée, à l'époque, par des expositions, un concours dans les vitrines des commerçants locaux et des petites buvettes. Désormais un barathon la complète; l'ouverture de buvettes temporaires la caractérise encore.

Après l'approbation unanime de la gestion administrative de la commission, la revue des manifestations de l'année écoulée et un regard a été porté sur celles de 2027. La cérémonie officielle aura lieu le mercredi 3 février, des animations sont encore prévues les vendredi et samedi 5 et 6 février; la foire, le samedi 29 mai, les mascarades, le jeudi 30 septembre.

Toutefois, les conditions exigées par les autorités pour l'ouverture des buvettes temporaires en toute sécurité (ECAP et Commune de Laténa) ont fait débat.

Le représentant du Lions Club Neuchâtel, artisan du bar des Lionceaux, à la rue de La Châtellenie, chaque fête du 3 février, a déclaré tout de go que son club renoncera à ouvrir le Bar des Lionceaux en 2027 en raison des exigences et contrôles drastiques appliqués désormais pour la tenue de la buvette. Son avis a été partagé par les porte-parole d'autres buvettes ouvertes temporairement pendant la fête mais ils ne se sont pas prononcés quant au maintien ou à la suppression de leur estaminet en 2027.

Le comité formé par Martin Rousseau, président, Abraham Doblado, vice-président. Mélissa Parpette, secrétaire, Elisabeth Saulcy, caissière, Pierre-Olivier Maradan, Muriel Tissot, Thomas Chaillou, René-Pierre Sauser et Pierre Schmid, assesseurs, a été confirmé dans sa fonction par applaudissements.

Le président a signalé que, le vendredi 4 décembre prochain, grâce à l'initiative de l'Association des commerçants et indépendants de Saint-Blaise, le village retrouvera un saint Nicolas. Et il leva la séance en déclarant que le comité du 3 février *«restait motivé pour faire front aux difficultés auxquelles il se heurte pour l'organisation de la prochaine fête. Il nous faut aller de l'avant»* a-t-il plus d'une fois répété.

CZ







SAINT-BLAISE

Matchs du FC Saint-Blaise

Jeudi 12.11.2026
18h30 FC Saint-Blaise vs. TE2L Le Landeron
championnat Juniors D-9 - 1er degré - tour automne - Groupe 1
Les Fourches, St Blaise
Samedi 15.11.2026
15h00 FC Cugy-Montet-Aumont-Murist I vs. FC Saint-Blaise I
championnat 2e ligue interrégionale - Groupe 2
Stade des Abattoires - Cugy/FR - Terrain principal, Cugy/FR
Après le dernier match du 15 novembre, le FC St-Blaise fera une pause hivernale. Les matchs reprendront le 20 février 2027. Le club vous souhaite de belles fêtes de fin d'année!

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous
SERVICE & REPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER
Garage plus
GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch



Ensemble, c'est mieux.
Depuis 1826.
Jean-Philippe Elloh, Conseiller en assurances, prévoyance & hypothèque, région Hauterive
T 032 727 60 22, jean-philippe.elloh@mobiliere.ch
la **Mobilière**
200 *ans*

LE LANDERON

Des usagés soulagés par la pose d'un miroir sur terrain privé

Samedi dernier, trois Landeronnais s'étaient mobilisés pour poser un miroir sur terrain privé afin de soulager l'anxiété des automobilistes sortant de la rue Rollin et inversement.
En effet, le miroir installé précédemment ayant dû être enlevé par la Commune, la sécurité n'était plus assurée, car Il fallait, pour sortir de ce carrefour, s'avancer sur la rue St.-Maurice pour apercevoir les éventuels véhicules venant de la voute, une situation des plus inconfortable.
Interpellés par cette situation, deux membres du comité du bâtiment des sœurs et un habitant du Landeron ont jugé nécessaire d'installer un miroir dans la cour de ce bâtiment et ainsi réduire tout risque d'accident.
Cette initiative a ravi les habitués du quartier et autres utilisateurs, qui ont trouvé cette solution des plus nécessaire et tranquillisante. C'est une situation de clairvoyance et de bon sens. Merci aux auteurs d'avoir redonner à ce carrefour une situation sécurisante. CP



LE LANDERON

Matchs du FC Le Landeron

Samedi 14.11.2026
11h00 Team Vallon Jashari - TE2L Le Landeron
championnat Juniors D-7
Terrain du Stand - A, Sonvilier
AG le 26.11 à la cantina à 19h00

20.-21. NOVEMBER
FREITAG | 17-21 UHR
SAMSTAG | 15-21 UHR
Stimmung. Genuss. Gemeinschaft.
ADVENTSMARKT
Marché de Noël
MZ ST. JOHANNSEN
NEUHAUS 40
2525 LE LANDERON
❖ Mit feinem «suure Mocke»
❖ Fahrt mit der Dampfbahn durch ein neues Wunderland...
❖ Mit vielen großartigen Gastinstitutionen
Wir freuen uns auf Ihren Besuch!
Mehr Infos:
Hannselade.ch/adventsmarkt

LATÉNA

Un Conseil général presque sans crédit

Les crédits étaient presque absents de l'ordre du jour du Conseil général de Laténa, réuni mercredi dernier au Vignier, à Saint-Blaise. Devant 39 élus, les règlements ont dominé les débats. Seule dépense: 65'000 francs supplémentaires pour un terrain de beach-volley.

Deux règlements adoptés à l'unanimité

Le règlement concernant l'approvisionnement en électricité (RAEL) vise à harmoniser les pratiques des anciennes communes avec la loi du 25 janvier 2017. Il donne une base légale à deux redevances, facturées de manière transparente: celle pour l'usage du domaine public, versée au budget communal, et celle à vocation énergétique, finançant économies d'énergie et développement durable. La Tène, Enges et Hauterive prélevaient les deux, tandis que Saint-Blaise ne percevait que la redevance énergétique, à un taux inférieur. Laurent Amez-Droz a souligné le lien entre le RAEL et le fonds communal des énergies, dont le règlement sera débattu en février. Son entrée en vigueur est prévue le 1er janvier 2028. Le texte a été adopté à l'unanimité.

Même unanimité pour le règlement concernant les drainages agricoles (RDA). Il encadre l'entretien, l'extension et la gestion des installations financées par Laténa, pour préserver les sols, soutenir l'agriculture et prévenir les risques liés à l'eau, avec des coûts maîtrisés.

Un troisième terrain de beach-volley plus coûteux

Le seul crédit soumis au plénum concernait l'aménagement d'un troisième terrain sur les rives de Saint-Blaise. Aux 50'000 francs demandés par l'ancienne commune le 21 mars 2024 devaient s'ajouter 65'000 francs. L'estimation initiale omettait études d'ingénieur, filets de protection et permis de construire.

Valérie Dubosson a défendu ce projet destiné à répondre aux besoins des clubs, des écoles, des camps de vacances et du public, et à favoriser le sport et les liens sociaux. Avant les travaux, une convention devra être conclue avec le club pour régler les horaires, la location et l'entretien courant, en préservant l'accès public. Une large majorité des commissions et groupes PS–Vertlib, PLR, Entente et Verts ont soutenu le crédit, malgré des réserves sur le chiffrage initial. L'UDC s'y est opposée, proposant un terrain plus simple dans les limites de l'enveloppe déjà votée. Coûts, ombrage et ambitions sportives ont nourri les débats. Le Conseil communal vise des normes nationales, mais juge irréaliste la tenue de compétitions internationales dans ce cadre. Le crédit a été accepté par 30 voix contre 4 et 5 abstentions.

Energie et violences intrafamiliales

La motion demandant l'adhésion de Laténa à l'association «Cité de l'énergie», en vue d'obtenir le label du même nom, a été classée. L'exécutif a indiqué avoir répondu aux demandes, en validant un plan énergétique financé par le fonctionnement et l'investissement. Celui-ci concerne les bâtiments communaux, l'énergie grise, les transports publics et les réductions de CO_2 attendues du futur raccordement au chauffage à distance (CAD). Laténa remplirait les conditions du label. La motion a été classée sans opposition.

Le groupe PS–Vertlib a également déposé une motion sur les violences intrafamiliales. Elle demande de recenser, voire de développer, les mesures d'information, de prévention et de soutien destinées aux habitants concernés. Si le fond a recueilli un large soutien, la forme a suscité des réserves. Par 23 voix contre 14 et 2 abstentions, le Conseil général a chargé l'exécutif de présenter un rapport.

Parkings, vélos, affichage et austérité

Lors de l'heure des questions, Charles Constantin a demandé si le parking de la Coop à Saint-Blaise pouvait davantage servir la collectivité. Le Conseil communal a rappelé qu'il s'agissait d'un terrain privé, tout en assurant poursuivre ses démarches dans l'intérêt de tous. Il a évoqué une possible «bonne surprise» concernant l'adaptation du panneau du parking dans les prochaines semaines.

Raphaël Kummer s'est intéressé à la sécurité et au confort des stations et parkings à vélos: éclairage, nombre de places, équipements sécurisés et éventuelle collaboration avec les communes du Littoral pour des vélos électriques en libre-service. L'exécutif a pris acte et réfléchira aux infrastructures à installer là où elles sont nécessaires.

Martine Burgos-Steiger a interrogé les autorités sur la politique d'affichage dans la douzaine de vitrines d'Hauterive initialement réservées aux communications communales. Le Conseil communal prévoit d'élaborer en 2027 un concept baptisé «Laténa s'affiche». Les sociétés locales peuvent déjà déposer leurs affiches à l'administration, qui les affichera.

Enfin, Sophie Wang s'est inquiétée des conséquences du plan d'austérité cantonal pour Laténa. Une réponse suivra lors de la séance du budget. L'exécutif a déjà exprimé son désaccord avec la politique cantonale.

DJ

MARIN-EPAGNIER

ANIMATÈNE: y aura-t-il un pilote et du personnel de bord dans l'avion?

L'avenir d'Animatène se jouera lors d'une assemblée générale extraordinaire, le mercredi 18 novembre 2026 à 18 h, au club-house du Tennis-club de Marin. Face à plusieurs démissions et à l'absence, pour l'instant, de candidats à la relève, l'association appelle à la mobilisation.

Dans sa convocation datée du 2 novembre, le Comité central annonce une séance consacrée au bilan financier et à la situation générale de l'association. Les membres devront surtout examiner les possibilités d'assurer sa continuité, alors que cinq responsables quittent leurs fonctions.

Les démissions concernent Helga Friese Buczek, présidente de l'Émulation, Pierre-André Rubeli, trésorier de l'Émulation, Michel Locandro, président du Comité central, et Daniel Jolidon, trésorier du Comité central. Il faut ajouter à cette liste Françoise Messerli, responsable de Saint-Nicolas. Ces départs placent la question de la relève au cœur de l'assemblée.

Un appel à candidatures

Le Comité central invite les personnes intéressées à se faire connaître et encourage chacun à relayer cet appel autour de lui. L'assemblée examinera les candidatures éventuelles pour les postes vacants. L'enjeu est clair: trouver une relève permettant à Animatène de poursuivre son activité.

La dissolution soumise au vote en l'absence de candidats

Si aucune candidature n'est présentée lors de cette assemblée extraordinaire, la dissolution de l'association sera soumise au vote. Elle n'est donc pas une décision déjà prise: la recherche de candidats reste au centre de la démarche annoncée.

La convocation rappelle également les dispositions de l'article 31 des statuts, qui renvoie à l'article 13 pour la décision de dissolution. En cas de dissolution, la fortune sociale nette serait attribuée à une organisation de la Commune de La Tène poursuivant un but identique ou similaire. À défaut, elle serait remise à la Commune, chargée de la gérer et de l'attribuer éventuellement, à l'avenir, à une organisation répondant à ces critères.

Rendez-vous le 18 novembre

Cette assemblée sera l'occasion de faire le point sur la situation et d'examiner les possibilités de continuité. Les personnes souhaitant y participer (tout le monde est le bienvenu) sont invitées à s'inscrire d'ici au 16 novembre 2026, par courriel à info@animatene.ch. Rendez-vous le mercredi 18 novembre 2026 à 18 h, au club-house du Tennis-club de Marin.

DJ

MARIN

La magie de Noël vous donne rendez-vous à Marin

La période de Noël est un moment propice à penser aux autres, à ceux qui ont moins. La paroisse réformée, comme chaque année, organise une boutique de Noël pour récolter des fonds qui serviront à financer des projets régionaux en rapport avec l'EREN.
Et si vous preniez un peu d'avance sur l'esprit des fêtes? Le **samedi 28 novembre 2026, de 9h à 14h,** la boutique de Noël vous accueille à l'**Espace Perrier, à Marin.** En famille, entre amis ou entre voisins, venez profiter d'un rendez-vous qui associe découvertes artisanales, spectacles et plaisirs de la table.
Les **couronnes de l'Avent et l'artisanat** seront à l'honneur. Une belle occasion de trouver l'inspiration pour décorer votre intérieur à l'approche de Noël ou de dénicher une attention à offrir. Prenez le temps de découvrir les créations originales et uniques et de savourer cette parenthèse festive près de chez vous.
Des animations pour partager l'émerveillement
Pour les enfants (mais pas que), deux rendez-vous de **kamishibaï, à 10h30 et à 11h30,** rythmeront la matinée. À **11h,** place au **spectacle de magie!** De quoi donner aux familles une belle raison de venir ensemble et de profiter des animations entre deux découvertes. Pour les accompagnants l'apéritif vous sera proposé dans le Fanel.
Une pause gourmande pour prolonger la visite
Un **bar, des hot-dogs et des pâtisseries** vous permettront de faire une pause au fil de la matinée. À **12h,** un repas de midi sera proposé: salade, émincé de bœuf sauce forestière, gratin dauphinois et légumes, au prix de **CHF 15.–.** Le repas sera également disponible **à l'emporter** (pensez à prendre un récipient) .
Que vous veniez pour les couronnes de l'Avent, l'artisanat, les animations ou simplement le plaisir de vous retrouver autour d'un bon repas, faites une place à la boutique de Noël dans votre agenda. **Rendez-vous le samedi 28 novembre, de 9h à 14h, à l'Espace Perrier à Marin: venez partager un avant-goût des fêtes!**

DJ

LE LANDERON

Un magnifique concert de novembre proposé par «Les Trouvailles Classiques»

cadre de la Chapelle des Dix-Mille Martyrs. Organisé par «les Trouvailles Classiques du Landeron», le public pourra se régaler avec la prestation d'un tout bel ensemble de quatre jeunes filles très talentueuses.
Lara Favre, Cécile Blanc, Agathe Blin et Vera Stöckli, anciennes élèves de la Haute École de Musique (professeur Pierre Fouchenneret) ont ainsi décidé, il y a 5 ans, de former un quatuor à cordes (2 violons, un alto et un violoncelle) sous l'appellation «*Quartetto Amorose*».
Elles régaleront le public avec des interprétations d'œuvres de Debussy et Beethoven.
De plus, en fin de concert, ces jeunes dames ont pris l'habitude de déposer leurs instruments pour faire vibrer d'autres cordes, soit leurs cordes vocales par le chant.
Gageons qu'un large public viendra les écouter!
Date du concert: dimanche 15 novembre à 17h à la Chapelle des Dix-Mille Martyrs.
L'entrée est libre et la collecte chaleureusement recommandée.

CP

ENTRE-DEUX-LACS

La Ludotène



La Ludotène, Fleur-de-Lys 7 à Marin Site internet: ludotene.ch
Notre ludothèque prête de nombreux jeux LEGO et manque de pièces de rechange.
Avant de vous débarrasser de jeux ou pièces Lego, pensez à la Ludotène. Nous récupérons volontiers vos dons qui vont nous permettre de compléter certains jeux. Pour toute information, contactez Françoise Messerli 077 415 83 82
Merci d'avance et au plaisir de vous rencontrer lors d'une de nos ouvertures: lundi et jeudi de 15h30 à 18h et un samedi par mois de 10 à 12h (prochaines dates, 21 novembre et 12 décembre).

L'équipe bénévole de la Ludotène



Storrer Automobiles
La qualité avant tout !
Since 2004
Grand pont 2 | 2087 Cornaux
+41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: Kia EV9 GT-Line 4×4 99.8 kWh aut., CHF 87'450.–, peinture matte CHF 2950.–, Toit vitré coulissant CHF 1750.– (TVA incl.), 18 kWh/100 km, 0 g CO_2/km, rendement énergétique D. Jusqu'à épuisement des stocks (chez les partenaires Kia participants). *Exemple de calcul de leasing à 0%: EV9 76.1 kWh, CHF 65'450.–, mensualité leasing CHF 549.–, taux de leasing 0%, taux de leasing eff. 0%, durée 24 mois, 10'000 km/an. Versement initial 25% (non obligatoire), assurance casco complète obligatoire non incluse. Le partenaire de leasing est Multilease AG. Une demande de leasing n'est pas accordée lorsqu'elle entraîne le surendettement du consommateur ou de la consommatrice. Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 111 g CO_2/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP. Les actions de leasing sont valables jusqu'au 28.2.2026 ou jusqu'à épuisement des stocks (chez les partenaires Kia participants). Sous réserve de modifications.



7 ANS DE GARANTIE

LE LANDERON

Téléthon 2026, l'Entre-Deux-Lacs se mobilise



Le corps des sapeurs-pompiers est à nouveau en action pour le téléthon 2026. Comme de coutume, ils se mobilises dans l'Entre-Deux-Lacs pour apporter leur soutien à la cause des maladies

Depuis l'arrêt des peluches Téléthon, renouveler les objets proposés à la vente a représenté un défi pour les équipes locales. Cependant, pour cette édition 2026, les sapeurs-pompiers pourront tout de même compter sur une création proposée par Frédéric Schaer, idée qui fait écho à notre paysage. Source d'inspiration, le modèle de 16 cm de hauteur présenté à l'époque à l'Hôtel-restaurant de Chasseral à été une source d'inspiration. L'idée très sympathique a conduit a développer une version plus grande et plus détaillée d'environ 36 cm, l'objectif étant avant tout de proposer quelque chose de nouveau et d'original lors des manifestations en faveur du Téléthon.

C'est ainsi qu'est né le projet Chasseralenbrick, avec pour objectif de proposer ces kits notamment lors des manifestations du Téléthon 2026. L'intégralité des bénéfices des ventes sera reversée à la Fondation Téléthon Action Suisse.

Le Téléthon 2026 innove ainsi avec ce kit de l'antenne du Chasseral en brique LEGO. Cette idée comble ainsi un manque et c'est là une occasion de trouver le petit cadeau sympa à offrir à Noël. Ce modèle à construire compte 312 pièces LEGO mesure 36 centimètres. Les kits sont préparés à la main, en petite série et proposés au prix de 68 francs.

Cette manifestation très prisée est agendée cette année du 27 novembre au 6 décembre. Bien entendu, chaque village de l'Entre-Deux-Lacs a ses propres animations, toutes plus intéressantes les unes que les autres. Un moment festif passé dans la bonne humeur.

Cette année, loto, raclette, soupe, vin chaud, petite restauration et animations pour les enfants, les sapeurs-pompiers et les bénévoles donnent rendez-vous au public à La Neuveville, Marin Centre, Cressier, au Landeron et à Lignières. Autant d'occasions de se retrouver et de soutenir la Fondation

Rendez-vous dans les communes

27 novembre à La Neuveville: loto sous la tente de la Course des Pavés de 20h à minuit et le 6 décembre avec vin chaud et soupe au marché de Noël, 11h à 18h

3 décembre · Marin Centre: stand au centre commercial, 17h30 à 20h au 5 décembre de 8h à 18h.

4-5-6 décembre: Cressier: soupe au marché de Noël, 17h30 à 20 h 30, 5 décembre au marché de Noël dès 10h30 à 17h, 6 décembre soupe marché de Noël de10h30 à 17h.

5 décembre: Le Landeron, caserne des pompiers, 10h à 16h

5 décembre: Lignières raclette au local du feu de 10h à 16h CP

LIGNIÈRES

Accueil des nouveaux résidents



Pour faciliter l'intégration des nouveaux habitants et leur présenter leur cadre de vie, les autorités de Lignières ont organisé jeudi dernier une chaleureuse réception de bienvenue. Traditionnelle, cette rencontre a permis de nouer les premiers contacts dans une ambiance conviviale.

Après les mots de bienvenue de Josiane Chiffelle, présidente du Conseil communal, ses collègues à l'exécutif, Fabrice Bonjour et Denis Schleppi, ont présenté leur parcours ainsi que leurs dicastères respectifs. Deux édiles, Ophélie Gauchat et Cristofe Fontes de Oliveira, étaient excusés. La première citoyenne du village, Sylviane Roth, s'est prêtée au même exercice, suivie de Viviane Stoppa, préposée au contrôle des habitants.

De son côté, l'administrateur communal, Stéphane Bianchini, a dévoilé son habituel tour d'horizon des statistiques communales, aussi traditionnel qu'étonnant. Au 5 novembre 2026, la commune comptait 1'093 habitants, répartis en 479 ménages, dont 57,82 % de Confédérés, 27,72 % de Neuchâtelois et 14,46 % d'étrangers, représentant 23 nationalités. La doyenne est âgée de 96 ans, le doyen de 89 ans et la moyenne d'âge s'établit à 41,2 ans. S'adressant ensuite aux nouveaux résidents, parmi lesquels figuraient vingt adultes et six enfants, tandis que cinq personnes s'étaient excusées, il les a vivement encouragés à solliciter l'administration communale pour toute demande de renseignements.

Cette année, la réception a mis en évidence les sociétés locales (Fête de la Désalpe, FC, SDL, fanfare et Ski-Club). Leurs représentants ont présenté leurs activités et invité les nouveaux arrivants à s'engager dans la vie villageoise. Selon eux, ces activités constituent une excellente occasion de s'intégrer rapidement et de partager des moments conviviaux. La localité compte d'ailleurs une dizaine d'associations, proposant un large éventail de loisirs pour tous les goûts.

Sur le plan politique, la présidente de commune a encouragé les nouveaux résidents à s'impliquer activement dans la collectivité, leur rappelant que des sièges restaient à pourvoir au Conseil général.

À leur tour, les nouveaux résidents se sont présentés. Un moment marqué par la diversité des parcours et des origines, du Cameroun à l'Afrique du Sud, en passant par la France, la Slovaquie, les cantons voisins, Neuchâtel et le Plateau. Leur choix de s'installer à la campagne répond à différentes motivations, notamment le rapprochement familial, la proximité du lieu de travail ou le souhait de suivre leur conjoint. Coïncidence, parmi eux figurait une ancienne organiste qui a joué pendant onze ans aux temples de Lignières et de Nods. Elle a d'ailleurs gardé un excellent souvenir des membres de la paroisse qu'elle a côtoyés.

La rencontre s'est achevée autour d'un apéritif convivial, permettant aux participants de poursuivre leurs échanges et de faire plus ample connaissance. GC

CORNAUX

Des petites mains au service de la propreté du village



depositphotos

Jeudi 5 novembre dernier, les élèves de 1-2H et de 5H de l'école de Cornaux ont enfilé leurs gants pour participer à un Poutzday. Nettoyer les rues du village tout en sensibilisant les enfants à la problématique des déchets: tel était l'objectif de cette journée.

Accompagnés de trois enseignants, les 36 enfants ont parcouru les alentours de l'école, puis les rues du village pour ramasser les déchets abandonnés au sol. Une belle occasion de prendre soin de leur environnement tout en cultivant l'entraide entre les deux classes.

Au fil du parcours, la récolte a suscité de nombreuses réactions. Les enfants ont été surpris par la quantité de déchets trouvés. Avec les poubelles et les possibilités de tri qui existent aujourd'hui, ils ne pensaient pas découvrir encore autant de détritus par terre. Ce constat a nourri une réflexion sur leurs habitudes et sur les moyens de limiter les déchets.

Les élèves ont proposé d'organiser plus souvent des Poutzdays, mais aussi de mieux sensibiliser la population au littering, cet abandon de déchets dans l'espace public. Leur tournée de ramassage a ainsi fait émerger le souhait que chacun fasse un effort pour garder le village propre. IN

THIELLE-WAVRE

La magie de Noël approche!



La Société d'Émulation de Thielle-Wavre invite tous les habitants à participer à la traditionnelle Fenêtre de l'Avent.

Que vous souhaitiez simplement décorer votre fenêtre pour illuminer le village ou profiter de l'occasion pour organiser une petite verrée et partager un moment convivial avec vos voisins, toutes les participations sont les bienvenues!

Les inscriptions sont ouvertes et se font directement sur notre site internet: www. https://emulation-thielle-wavre.ch/

Ensemble, faisons vivre la magie de Noël et la convivialité dans notre village!

ENTRE-DEUX-LACS

Noël au coin du feu: un après-midi magique à partager en famille à Montmirail!



Parents, grands-parents, parrains et marraines, glissez un peu de magie dans l'agenda de vos enfants et petits-enfants! À l'approche des fêtes de fin d'année, quoi de plus précieux que de s'offrir une parenthèse chaleureuse en famille? C'est exactement ce que vous réserve l'événement «Noël au coin du feu», qui se déroulera à Montmirail (Thielle) de 14h30 à 17h00, le dimanche 29 novembre 2026.

Un programme festif pour petits et grands

Conçu tout spécialement pour susciter l'émerveillement des plus jeunes et raviver les souvenirs d'enfance des plus grands, cet après-midi propose des activités variées à partager ensemble:

- **Récit de Noël:** pour plonger ensemble dans la magie et le sens de cette fête.
- **Atelier pâtisserie:** pour mettre la main à la pâte et éveiller les papilles des enfants.
- **Bricolages et chants:** pour exprimer sa créativité et unir les voix autour des plus belles mélodies de saison.
- **Le goûter:** un moment de partage gourmand pour clore l'après-midi en beauté.

En pratique

Cet événement est ouvert à toutes les familles, sans distinction.

- **Quand?** Le dimanche 29 novembre 2026, de 14h30 à 17h00.
- **Où?** À Montmirail, Thielle.
- **Conditions:** L'entrée est libre et se fait sans inscription préalable.

Une collecte («chapeau à la sortie») sera organisée pour soutenir l'événement.

Venez nombreux partager la chaleur de ce moment au coin du feu et lancer de la plus belle des manières la période de l'Avent!

CRESSIER

La Cave des Lauriers s'apprête à faire vibrer la région avec sa 29e édition d'Arte & Vini



Bienvenue au cœur du domaine historique de la Cave des Lauriers pour la nouvelle édition d'Arte & Vini. Les vignerons-encaveurs Jean-Marc Jungo et Christian Fellmann vous ouvrent les portes de leur demeure de 1505 pour une rencontre entre découvertes artistiques et plaisirs de la dégustation.

Au fil des années, cet événement est devenu un rendez-vous apprécié, faisant dialoguer l'art du vin avec différentes sensibilités artistiques. La Cave des Lauriers invite ainsi le public à découvrir les œuvres de deux artistes aux univers bien distincts, réunis par leur créativité et leur regard singulier. La visite permettra également d'échanger avec les vignerons et leur famille, toujours ravis de transmettre leur passion. L'année viticole, bien que marquée par la sécheresse, s'est achevée sur de belles réussites pour le domaine, notamment une 7e Gerle d'Or et un 2e Prix Ambassadeurs de Neuchâtel. Autant de sujets qui promettent de riches discussions. Profitez de cette opportunité pour découvrir les coulisses du métier, écouter quelques anecdotes et savourer les vins du domaine dans une ambiance simple et conviviale.

Deux univers artistiques, deux manières de raconter et de susciter l'émotion se rencontreront à la Cave des Lauriers pour cette édition d'Arte & Vini. Voici les deux artistes de cette année.

Reconnu pour son remarquable parcours d'expositions, René Guerdat invite le public à découvrir la singularité de son œuvre figurative. Fort d'une longue expérience, il a développé un style immédiatement reconnaissable, notamment grâce à un travail singulier de la ligne, qui confère à ses œuvres une identité propre. Cet artiste avait déjà accroché ses œuvres aux cimaises de la Cave des Lauriers en 1998, lors de la 4e édition de cette exposition devenue incontournable.

Joana Marinho propose une peinture expressive, colorée et audacieuse. Depuis 2021, elle transforme ses émotions en récits visuels. Inspirée par le street art, notamment par Banksy et Miss.Tic, l'artiste joue avec les couleurs, les contrastes et les mots pour inviter le public à regarder au-delà des apparences. Ses œuvres, souvent enrichies de textes, s'ouvrent à de multiples interprétations et rappellent que l'art prend tout son sens à travers le regard de l'autre.

Les visiteurs pourront également découvrir ou redécouvrir les vins du domaine familial, au cœur d'un moment chaleureux où la passion du vin rencontre celle de l'art. Dimanche 22 novembre, à 15 h, place à une animation musicale autour du didgeridoo. Un moment original pour explorer les sonorités particulières de cet instrument et s'offrir une parenthèse musicale au sein d'Arte & Vini.

Exposition: du 19 au 28 novembre 2026, entrée libre.
Vernissage: jeudi 19 novembre à 19h.
Horaires: vendredi de 17h à 20h, samedi de 10h à 18h et dimanche de 10h à 17h.
Informations: www.75cl.ch

GC

LATÉNA

Association Marc Jacot-Guillarmod

Sur le bon chemin pour gérer un patrimoine culturel et artistique



Léon Berthoud (1822 – 1892)
Saint-Blaise sous un ciel mordoré
collection privée

***L'Association Marc Jacot-Guilarmod en faveur des peintres de l'Ecole de Saint-Blaise,* créée l'an passé, présidée par l'ancien conseiller d'Etat Thierry Béguin, a tenu, jeudi 5 novembre passé, sa 1ère assemblée générale, au Bâtiment des services publics d'Hauterive.**

Cette association a été créée à l'initiative de Marc Jacot-Guillarmod, un des descendants de l'artiste peintre Jules Jacot-Guillarmod (1828-1889). Elle a pour but la sauvegarde du patrimoine de cet artiste peintre mais aussi de celle des artistes neuchâtelois des 19e et 20e siècles liés au village de Saint-Blaise et aux communes de l'est de la Région Neuchâtel Littoral.

La maison du no 23 de la rue de la Châtellenie, à Saint-Blaise, (à l'époque appelée Petite Châtelainie) , qui va être rénovée, constituera désormais le siège de l'association. Celle-ci en est devenue la propriétaire grâce à la générosité de Marc Jacot-Guillarmod. Le rez-de-chaussée servira au dépôt des toiles des artistes et permettra d'organiser de petites expositions. L'association, devenue propriétaire de l'immeuble, bénéficiera des locations des deux appartements des 1er et 2e étages. Comme l'a déclaré Thierry Béguin: «*Nous sommes maintenant encore en phase de démarrage pour cette réalisation.*»

L'assemblée levée, passionné par l'art des peintres neuchâtelois, Jules Aubert, juriste, a présenté un remarquable exposé, fortement applaudi, intitulé *Découvrir Léon Berthoud, peintre paysagiste neuchâtelois.*

L'Association Marc Jacot-Guillarmod est, aujourd'hui, forte de 38 membres mais elle a encore besoin de soutiens multiples. Toute personne, association, institution intéressées par son projet peut en devenir membre en envoyant son nom, adresse, email, et no de téléphone à l'adresse de messagerie: info@association-marc-jacot-guillarmod.ch

CZ

LE LANDERON

Accueil des nouveaux arrivants par le groupe ANA



Jeudi de la semaine dernière, les membres du groupe ANA (accueil des nouveaux arrivants) accueillaient, dans la salle de la justice de l'Hôtel de Ville, vingt-quatre personnes et 5 enfants. À leur arrivée, chacun prenait un tiquet pour participer à un tirage au sort de trois petits lots (au choix, 3 bouteilles de vin, 2 pots de miel ou un bon «Ô Mouztik»).

Au nom du groupe ANA, Dominique Turberg adresse des salutations à tous. Il poursuit en donnant quelques informations sur le groupe ANA, groupe de volontaires qui ne remplace pas l'administration, mais est à disposition si besoin pour conseiller ou orienter vers des services compétents. Le rôle d'ANA est de faciliter l'intégration de chacun en mettant à disposition diverses brochures ou en recevant chacun en entrevue. Marie-Christine Egger, Élisabeth Gugelmann, Karin Glutz, Oana Bancila et Martin Lehmann sont également à disposition pour apporter leur aide.

Il parle ensuite du déroulement de la soirée en soulignant que chacun pourra visiter le Musée avec explications, notamment la maquette du Bourg et découvrir le vidéogramme consacré au Landeron.

Olivier Guye, conseiller communal en charge de la mobilité, des sports, des loisirs, de la culture et des Églises, souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes en soulignant que c'est un honneur pour lui de les accueillir.

Il parle ensuite des multiples avantages d'habiter au Landeron (côté villageois, des sociétés locales, identité forte), en leur indiquant les nombreuses occasions d'être actifs dans les sociétés locales, services bénévoles, institutions politiques, patrimoniales ou paroissiales.

Il leur souhaite encore une fois la bienvenue en relatant qu'il y a une place sur mesure pour chacun.

C'est ensuite Martin Lehmann qui prend la parole pour détailler l'évolution du Landeron au fil du temps avec toutes les péripéties inhérentes à son évolution. Il rappelle que Le Landeron a fêté ses 700 ans en 2025. Il termine ses explications en soulignant que l'ancien bureau communal a maintenant été transformé en cabinet médical. Il remercie l'assistance pour l'attention portée à cette partie historique.

Madeleine Hinkel, en charge du gardiennage du Musée, donne ensuite des explications relatives au bâtiment de l'Hôtel de Ville en expliquant notamment les particularités de la salle de la Justice et autres.

Il était temps ensuite de passer au tirage au sort des numéros, tirage fait par une petite main, les gagnants pouvant choisir eux-mêmes leur lot.

Chacun est ensuite invité à la visite du Musée et à la découverte du vidéogramme avant de tous se retrouver au Caveau pour le verre de l'amitié agrémenté d'une petite agape.

CP

Ghielmetti
Pompes Funèbres
25 ans d'expérience au service des familles.
Avis mortuaire offert sur DECES.CH
Tél. 032 721 19 31 – Prévoyance funéraire

CAFE THEATRE
LA TOUR DE RIVE
LA NEUVEVILLE



Café-Théâtre de la Tour de Rive - Les Amis du Jazz de Cortaillod
Samedi 14 novembre 2026 à 20h00

Samedi 14 novembre 2026 à 20h00 – Les Amis du Jazz de Cortaillod
De Count Basie à Duke Ellington, en passant pat Glenn Miller, Benny Goodman et bien d'autres, le répertoire des Amis du Jazz de Cortaillod saura vous enthousiasmer.
Fondé en 1967, cet orchestre amateur est un incontournable du paysage culturel neuchâtelois. Il jouit également d'une expérience internationale avec des concerts en Europe et au Québec.
Son répertoire original est arrangé par des talents reconnus, comme Henry DuPasquier, Jacques Blandenier, René Borel et Niels Sörensen, leader actuel du groupe. Forts de plus de 700 concerts et d'une discographie riche (5 LPs, 4 CDs), les Amis du Jazz se distinguent par leur enthousiasme contagieux, leur passion du jazz et leur professionnalisme sur scène.
Prochain spectacle
Samedi 21 novembre 2026 à 20h00- Fado avec Sandra Azenha
Accompagnée par deux guitaristes, elle nous fera découvrir cet univers musical vibrant où chaque note est un écho de ses racines
A tout bientôt, Toute l'équipe du CTTR

CAFE THEATRE
LA TOUR DE RIVE
LA NEUVEVILLE



Café-Théâtre de la Tour de Rive - Fado traditionnel
Samedi 21 novembre 2026 à 20h00



Et si vous faisiez vivre l'Entre-deux-Lacs
dans les pages de votre hebdomadaire ?

Le Bulcom cherche dès que possible un(e) correspondant(e)

Curieux, à l'écoute des autres, vous aimez observer, comprendre et raconter ce qui se passe autour de vous ? Vous avez le sens du contact, un vrai plaisir à écrire et un flair pour dénicher des sujets originaux ? Alors cette mission est faite pour vous.

Votre rôle : suivre la vie des villages, ses projets, ses événements et celles et ceux qui le font bouger. Vous proposez des sujets, rédigez vos articles dans un style clair et vivant, et collaborez avec la rédaction du Bulcom pour donner écho à la vie locale.

Autonomie, **fiabilité et curiosité** sont essentielles, tout comme une excellente maîtrise du français écrit. Une expérience dans la rédaction, la communication ou le journalisme est un atout, mais la passion des mots et de la rencontre compte avant tout.

Mission flexible, ouverte aux indépendants, étudiants ou retraités actifs souhaitant mettre leur plume au service de la communauté.

Les candidatures sont à adresser à :
Céline Smith Latscha
redaction@bulcom.ch - 076 324 64 50

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi: Le **BUZZ** (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf exception et vacances. Pour en savoir davantage sur le programme, veuillez contacter l'animatrice de jeunesse Mégane Warren – megane.warren@entre2lacs.ch et tél. 078 448 55 45 (jeudi et vendredi).

ENTRE-DEUX-LACS

Cours pour lecteur-trices au temple
Mercredi 18 novembre au centre paroissial de Cressier, de 19h30-22h
Mercredi 2 décembre au temple St Blaise, de 19h30 à 21h
Finalité: Aider à une lecture distincte, fluide et compréhensive d'un texte dans un temple, si possible en améliorant le plaisir des lecteur-trices à le faire.
Le formateur: Monsieur Beat Gähwiler a une formation de théâtre et dans les soins hospitaliers. Il est formateur d'adultes. Il a une grande expérience du chant, de la voix et de la récitation. A 75 ans, il s'intéresse toujours à la langue parlée. Cela l'accompagne depuis toujours, comme une fleur et comme une épine aussi. Il nous fera bénéficier de son expérience par des exercices visant à nous faire progresser dans cet exercice qu'est la lecture en public. Inscription préalable auprès de ruth.letare@eren.ch ou 079-872-25-18.

Samedi 28 novembre
Boutique de Noël à l'Espace Perrier de Marin, de 9h à 14h.
Pour en savoir plus sur les activités de la paroisse www.entre2lacs.ch
Flyers papier disponibles dans les divers lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 15 novembre: 10 h Culte au temple du Landeron, avec le pasteur Guillaume Ndam, suivi d'un apéritif dînatoire. Bienvenue à chacun!
10 h Culte au temple de St-Blaise. Les Bourdons et Bee Happy (début au culte) au foyer. La Ruche (début au culte), puis à la cure – programme sur le site.
Samedi 21 novembre: 17 h Culte à la chapelle d'Hauterive.
Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise
Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débuter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.
Marin
Pause Mardi midi: Accueil tous les mardis (sauf vacances) dès la 9H au Clos-de-la-Chapelle 10, de 12h à 13h30. Pour que les enfants ne mangent pas seuls à la maison! Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique ***(navette possible entre St-Blaise et Marin).***
Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier
Mardi 17 novembre: 10 h 00 Culte au **Home St-Joseph.**
Chaque mercredi: dès 9 h 00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!
Jeudi 19 novembre: 17h15-18h15 **JeuDis Dieu** au centre paroissial réformé de Cressier, rencontres pour les enfants de la 3ème à la 7ème Harmos. - contact@jeusamdisdieu.ch ou https://jeusamdisdieu.ch/

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières
Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...
Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.
Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs
Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch
Animatrice de jeunesse
Mégane Warren, tél. 078 448 55 45, megane.warren@entre2lacs.ch
Location des locaux
Temple de Lignières:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27
Contact: foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer
Secrétariat pastoral et paroissial:
Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine, Unité pastorale Neuchâtel Est

Paroisse de Cressier

Samedi 14 novembre
9h00-16h00 Fête de la Saint-Martin selon programme à la Maison Vallier, Rue Vallier 1, 2088 Cressier
18h00 Messe de la Saint-Martin
Lundi 16 novembre
19h30 Répétition de l'Ensemble Vocal GAUDIUM
Mardi 17 novembre
9h00 Réunion du Conseil de paroisse
11h00 Messe au Foyer Jeanne-Antide
Jeudi 19 novembre
11h00 Messe au Foyer Jeanne-Antide

Paroisse du Landeron

Samedi 14 novembre
18h00 Pas de Messe (Fête de la Saint-Martin avec Messe à Cressier
Samedi 21 novembre
18h00 Messe à la Chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 13 novembre
9h00 Messe avec confessions et Chapelet
Dimanche 15 novembre
9h00-10h30 Réunion catéchisme 5h - Pardon
9h00-10h30 Réunion catéchisme 6h - 1ère communion
10h30 Messe accompagnée par M. Claude Chappuis, guitariste professionnel
Mardi 17 novembre
19h00 Réunion Conseil de paroisse à Saint-Blaise
Vendredi 20 novembre
9h00 Messe avec confessions et Chapelet
Dimanche 22 novembre
10h00 Messe chantée par Mme Monique Deschenaux

ATTENTION NOUVEL HORAIRE SECRÉTARIAT DÈS LE 1ER DECEMBRE 2026
Les Mardis toute la journée à St-Blaise de 08h30-12h00 et 13h30 – 17h00
Les Jeudis toute la journée à Cressier de 08h30-12h00 et 13h30 – 17h00

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale
www.cath-ne.ch/ votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille
Contact: Abbé Gérard Muanda - 079 367 79 32, Rue du Port 3, 2072 Saint-Blaise
Agent Pastoral, Sandro Agustoni - 077 427 84 59, Rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier
Secrétariat des cures Cressier, Le Landeron et Saint-Blaise, Unité Pastorale Neuchâtel Est
Secrétariat - Mobile 077 252 91 08
cure.cressier@cath-ne.ch; cure.st-blaise@cath-ne.ch
Secrétariat:
Mardi 08h30-12h00 Saint-Blaise - Mardi 13h30-17h00 Cressier
Jeudi 08h30-12h00 Saint-Blaise - Jeudi 13h30-17h00 Cressier

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche 15 novembre à 10h: culte à l'aula du Collège du Vignier, à St-Blaise avec St-Cène, école du dimanche et garderie
Mercredi à 20h: réunion de prières
Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)
Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)
Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch



LIGNIÈRES

Une page d'histoire en chansons:

le chœur mixte de Lignières fête son jubilé 1976-2026

L'histoire ...
Bien que le Chœur mixte de Lignières célèbre son cinquantième anniversaire, les premières traces de son activité remontent à une époque antérieure, s'étirant de 1942 à 1970. C'est cependant en février 1976 que renaît le Choeur, sous la direction du pasteur Grimm. Imaginez, la cotisation pour les membres est établie à 10 francs. Dès lors, l'ensemble donne un concert annuel, accompagné de musiciens et de solistes invités. De 1976 à 1993, sous la direction du pasteur Grimm, le chœur s'oriente vers un répertoire classique. L'église de Lignières et la Blanche Église de La Neuveville accueillent la plupart de ses représentations. En 1993, le pasteur Grimm cesse son activité pour des raisons de santé. Il est chaleureusement remercié pour son engagement et le travail accompli auprès des choristes.
En 1994, Mme Missia Racine, originaire de La Neuveville, reprend la direction du chœur mixte et dirige son premier concert dès cette même année. C'est sous sa baguette, en 1996, que le chœur fête ses 20 ans. Elle organise un concert exceptionnel avec le pianiste Miguel-Angel Estrella. Pour des raisons professionnelles, Mme Racine cède sa place à la direction en 2002, et est chaleureusement remerciée pour son engagement.
En 2004, Mme Frédérique Jaccard reprend le flambeau. Sous sa direction experte, les concerts redémarrent, accompagnés par son mari Sylvain Jaccard ainsi que par des orchestres formés pour l'occasion. Également flûtiste, Mme Jaccard enchante le public avec des pièces de haut vol.En 2005, le chœur prend part à la fête villageoise de Diesse, où il interprète des œuvres basées sur les proses et nouvelles de Hughes Richard, mises en musique par le couple Jaccard. Mme Jaccard mène le chœur jusqu'au 700e anniversaire de La Neuveville en 2012, tout en dirigeant de nombreux autres concerts classiques majeurs.
En 2013, des impératifs professionnels poussent Mme Jaccard à quitter son poste. La relève est assurée par Mme Miriam Vaucher, musicienne professionnelle et pianiste, directrice actuelle. Sous sa baguette, le chœur donne plusieurs grands concerts, proposant notamment la «Deutsche Messe» de Schubert, des œuvres de la Passion signées Haydn, Haendel ou Goudimel, ainsi qu'un concert printanier consacré à Vivaldi. C'est avec elle que l'ensemble célèbre son jubilé des 50 ans. Si le répertoire classique reste à l'honneur, les choristes s'ouvrent désormais à de nouveaux horizons linguistiques: ancien français, italien, espagnol, allemand, suédois et même japonais rythment les répétitions. Parallèlement, la vie associative évolue et les cotisations annuelles sont ajustées au fil du temps, passant de 10 francs en 1976 à 150 francs aujourd'hui. Tout au long de ce demi-siècle d'histoire, le chœur a eu le privilège d'interpréter les plus grands maîtres de la musique classique, tels que Bach, Mozart, Vivaldi, Haendel, Haydn, Schubert ou Mendelssohn.
Enfin, l'existence de la société repose aussi sur l'engagement indéfectible de ses présidentes successives: Mme Marie-Louise Schleppi (1990-2002), Mme Catherine Früh (2002-2023) et Mme Pierrette Menoud, en fonction depuis 2023.
Le chœur des 50 ans réunit actuellement 22 choristes répartis dans les quatre registres: soprano, alto, ténor et basse. Les répétitions ont lieu chaque mardi soir dès 20h00 à la salle de paroisse de La Neuveville. Le chœur serait ravi d'accueillir de nouvelles voix pour continuer à faire vivre le répertoire classique qu'il le passionne tant.
Au fil des décennies, trois constantes ont marqué la vie de l'ensemble: l'engagement sans relâche des comités successifs, le plaisir intact de chanter ensemble, mais aussi le besoin continu de renouveler nos effectifs.
Concerts «Un Choeur en Or»: samedi 21 novembre à 20h au temple de Lignières et dimanche 22 novembre à 17h à la Blanche Eglise de La Neuveville. Entrée libre, collecte.
Informations sur www.choeurmixtedelignieres.ch

GC

SAINT-BLAISE

N° du «Gouvernail» de novembre-décembre 2026

200 ans d'heurs et malheurs de la navigation sur le lac de Neuchâtel

Il y a 200 ans, *l'Union*, premier bateau à vapeur du lac de Neuchâtel, fut lancé à Yverdon. Précédée par plusieurs sociétés de navigation, la LNM fut constituée en 1872. Le «Gouvernail» évoque dans sa dernière édition de 2026 les événements dramatiques, mais aussi cocasses, survenus pendant deux siècles de navigation sur notre lac.

Des événements tels: l'incendie de *«l'Union»* en 1929, *l'Industriel* pris en 1834 dans une tempête au large de Cortaillod, la tentative du *Pélican* en 1856 pour atteindre Berne, la collision du *Cygne avec le Lutin* en 1891, le naufrage du Jura en 1854 vendu sur le lac de Constance, le *Gaspard Escher* en détresse au large de Cudrefin en 1894, l'accident du *Hallwyl* en 1938 dans le port de Neuchâtel, *Bécassine* en 1945 parti pour Cudrefin mais qui arriva à Cortaillod, la naissance en 1962 d'une fillette de Saint-Blaise dans le salon de l'*Yverdon* ainsi que la réapparition en 2013 du *vapeur Neuchâtel.*

On peut obtenir gratuitement ce n° du *«Gouvernail»,* jusqu'à épuisement du surplus de son tirage, par écrit, à la Rédaction-administration du «Gouvernail» Maigroge 21, 2072 St-Blaise. Adresse de messagerie: legouvernail2072@gmail.com

CZ



LA NEUVEVILLE - AU PROGRAMME!

CINÉ2520
WWW.CINE2520.CH

ENGLOUTI (WHALEFALL)

Suspense de Brian Duffield
avec Austin Abrams, Josh Brolin, Elisabeth Shue



Au large de la côte californienne, Jay Gardiner part à la recherche de la dépouille de son père récemment disparu. Alors qu'il sonde les fonds marins, le jeune plongeur se retrouve soudainement avalé par un énorme cachalot. Piégé dans l'estomac de l'animal, il ne lui reste plus qu'une heure d'oxygène. Tandis que le compte à rebours est lancé, Jay prend conscience que les leçons de vie durement transmises par son père pourraient bien être la clé de sa survie.

VE 13 et DI 22 novembre à 20 h en VOST
SA 14 et VE 20 novembre à 20 h en VF
16 ans – USA – 1 h 46– 2026

KARMA

Thriller de Guillaume Canet avec Marion Cotillard, Denis Ménochet, Leonardo Sbaraglia

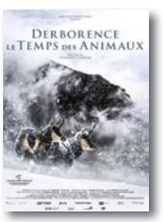


Dans un village au nord de l'Espagne, Jeanne tente de reconstruire sa vie avec Daniel, qui ne connaît rien de son passé trouble. Un jour, Mateo, le filleul de Jeanne âgé de six ans, disparaît mystérieusement... Afin d'échapper à la police qui la soupçonne rapidement, Jeanne se réfugie en France dans la communauté où elle est née et qu'elle a fuie quelques années auparavant. Daniel ne croit pas à la culpabilité de la femme qu'il aime et va tout faire pour la retrouver avant la police.

DI 15 et ME 18 novembre à 20 h
14 (16) ans – FR – 2 h 20 – 2026

DERBORENCE LE TEMPS DES ANIMAUX

Documentaire de Vincent Chabloz



Le cinéaste animalier Vincent Chabloz nous emmène à Derborence et nous fait découvrir ce paysage exceptionnel à travers le regard de sa faune. Les animaux croisent sans cesse les humains qui séjournent dans la vallée. Avec beaucoup de proximité et d'humour, le film observe la vie dans cet environnement particulier et souligne à quel point il est important de protéger la nature et ses habitants.

DI 15 novembre à 17 h,
en présence de Florence Adam, productrice.
MA 17 novembre à 20 h
6 (8) ans - CH – 1 h 24 – 2026

NAZA

Documentaire de Yuval Abraham



Tourné de nuit sur les toits de Tel Aviv, Naza dévoile en détail les systèmes mis en place pour mener les tueries de masses perpétrées à Gaza sur les civils palestinien·nes.

DI 22 novembre à 17 h en VOST
16 (18) ans – GB – 1 h 20 – 2026

POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR WWW.CINE2520.CH

LE LANDERON

Halloween à l'école, une soirée inoubliable



Organisée par les membres du Conseil d'Évènements scolaires (CESC) dans la cour du collège primaire, cette soirée à été préparée tout spécialement pour que chacun passe de très beaux moments festifs. Et ce fut le cas, car cette fête d'Halloween a rencontré une franc succès.

Dès 18h, les participants envahissaient l'espace consacré à cette fête dans le but de s'amuser et de partager un moment convivial, gourmand et plein de magie.

Petits monstres, sorcières et autres se déplaçaient avec bonheur dans cet environnement enchanté. Durant toute la soirée, on pouvait voir les enfants se griller un cervelas ou un marshmallow sur les braseros sous surveillance, tandis que les adultes dégustaient fondues traditionnelles, aux morilles ou aux bolets, soupe à la courge, planchettes et douceurs, marshmallow et sirop étant offerts aux enfants.

Quel plaisir de voir tout ce monde s'amuser malgré la fraicheur et une bise bien présente, dans une ambiance bon enfant appréciée tant par les enfants que par les adultes. Pour rendre cette soirée si spéciale encore plus attrayante une tente avait été dressée en mini disco devant laquelle enfants et adultes s'éclataient avec de petits concours à la clé.

Quel plaisir de voire tous ces déguisements «terrifiants» se déplacer avec entrain dans cet espace de fête et le succès était bien au rendez-vous dans cette soirée unique et «endiablée». On espère qu'elle sera reconduite l'année prochaine.

Le CESC tient à remercier toutes les personnes présentes qui ont joué le jeu de cette fête, mais également toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce moment privilégié.

CP

Josquin Desprez,
Missa de Beata Virgine

Le Choeur In illo tempore, direction Alexandre Traube, interprète la Missa de Beata Virgine de Josquin Desprez, chef-d'oeuvre de 1510 mêlant spiritualité, virtuosité et force vitale. Le programme comprend aussi motets à la Vierge et improvisations à l'orgue.

Vendredi 13.11, 20h,
Sacré-Coeur, La Chaux-de-Fonds

Samedi 14.11, 20h,
Église rouge, Neuchâtel
www.tempore.ch

À L'AFFICHE

ENGLOUTI (WHALEFALL)
VE 13 ET DI 22 NOVEMBRE À 20 H EN VOST
SA 14 ET VE 20 NOVEMBRE À 20 H EN VF

KARMA
DI 15 ET ME 18 NOVEMBRE À 20 H

DERBORENCE LE TEMPS DES ANIMAUX
DI 15 NOVEMBRE À 17 H, EN PRÉSENCE DE FLORENCE ADAM, PRODUCTRICE.
MA 17 NOVEMBRE À 20 H

NAZA
DI 22 NOVEMBRE À 17H EN VOST

PROCHAINEMENT

NI VUE, NI CONNUE
LA GRADIVA
QUELQUES MOTS D'AMOUR
CHANGER L'EAU DES FLEURS
SHAUN LE MOUTON : LA BÊÊÊTE D'HALLOWEEN
ISLANDE, UN JOUR SANS FEMMES
PAPER TIGER
L'ESPÈCE EXPLOSIVE
SCROOGE

WWW.CINE2520.CH

CRESSIER

Un hérisson dans les vitrines du village



Installés dans les vitrines du village, les magnifiques hérissons façonnés par les élèves de l'Atelier Aquarelle à la carte s'exposent jusqu'à la fin du mois. Une jolie mise en lumière pour saluer leur créativité.

Désigné animal de l'année, le hérisson a inspiré les sept jeunes et la douzaine d'adultes qui fréquentent l'atelier de Marianne Schneeberger, une artiste reconnue dans toute la région pour ses nombreux talents.

Mercredi 4 novembre, à l'occasion du vernissage, une ambiance effervescente régnait à l'atelier. Toutes générations confondues, les élèves ont échangé avec le public, exprimant avec enthousiasme leur plaisir de pratiquer l'aquarelle. Pour Jeanne, Gema et Mathilde, âgées de 9 à 10 ans, l'aquarelle est une bulle d'évasion où leur imagination s'exprime en toute liberté. Quant aux retraités, heureux de rompre avec leur isolement quotidien, ils découvrent dans l'expression artistique une véritable source de plénitude. À l'Atelier Aquarelle à la carte, la maîtrise de l'eau et des pigments n'est qu'un tremplin. Une fois ces bases acquises, la créativité des élèves prend son envol grâce à un précieux fil conducteur: peindre avec son cœur. C'est cette connexion à l'émotion, nourrie par un accompagnement sur mesure, qui donne aux œuvres des élèves toute leur force et leur authenticité.

Centrées sur le hérisson en automne, les activités se poursuivent en plein air dès l'arrivée des beaux jours. Les élèves investissent alors le village ou les rives de la Thielle pour y laisser libre cours à leur créativité.

Les œuvres consacrées au hérisson sont exposées jusqu'au 30 novembre dans plusieurs vitrines du village, notamment dans les rues de Neuchâtel, du Troub et des Saint-Martin, ainsi qu'à la pharmacie et à l'Atelier.

GC

LE LANDERON

Une balade en forêt organisée par le service forestier pour les autorités du Landeron et de Lignières



Placé sous le thème «La forêt, un lieu de travail», cette matinée en forêt a rencontré un tout beau succès. Autorités communales du Landeron et de Lignières (Conseil communal et conseil général), la corporation St.-Maurice et les familles se sont retrouvés un samedi matin pour découvrir toutes les activités du service forestier.

Bernard Voiblet, chef du service forestier adresse des salutations aux quelques cinquante-trois personnes présentes. Il donne quelques informations préalables sur son service en soulignant qu'il dirige une équipe soudée et dynamique, puis convie les invités à se rendre sur les divers postes préparés.

Le premier poste présente l'organisation des chantiers, les outils utilisés et les mesures de sécurité mises en place. Au deuxième poste, place à la présentation des équipements de protection individuels et de l'outillage. Au troisième poste, explications et présentations des travaux de coupe de bois, abattage et façonnage. Le terrain a été préparé afin que les invités puissent voir en quoi consiste ce travail avec une démonstration très appréciée et parfaitement sécurisée. Au poste quatre, répartition en groupe pour présenter les actualités forestières avec un jeu de rôle animé par Romain Blanc, ingénieur forestier cantonal. Ce jeu de rôle est un outil pédagogique puissant afin de pouvoir comprendre que la forêt n'est pas seulement un espace naturel, mais un lieu de cohabitation complexe et un enjeu climatique important.

Les gardes forestiers doivent constamment jongler entre trois fonctions majeures et souvent contradictoires, soit: une fonction économique avec la production de bois pour la construction et l'énergie (nécessité de coupes d'arbres); la fonction écologique afin de protéger la biodiversité (préservation des sols, de l'eau et laisser du vieux bois pour la faune); la fonction d'accueil afin d'offrir un espace de loisirs sécurisé pour les promeneurs, vététistes, chasseurs ou cavaliers. Le garde forestier agit donc autant comme technicien de la nature que comme médiateur social.

Dans le dernier poste, place aux explications relatives au marquage et vente de bois (scierie, bois de feu et déchiquetage).

Bernard Voiblet parle ensuite de l'histoire croisée de Lignières et du Landeron avec son destin institutionnel commun au sein de la Châtellenie du Landeron tout en parcourant en dix points l'historique de 1530 à nos jours. Il donne également des explications quant à l'abattage du gros chêne fortement dépérissant et surplombant la route cantonale, abattage qui s'est fait en octobre 2026 tout en soulignant que ce dernier, âgé entre 490 et 500 ans n'a été «Suisse» que le 40% de son existence depuis 1815.

L'intérêt et les questions ont été nombreuses, mais tous ont apprécié cette visite en forêt.

Après la canicule de cette année, il s'agit d'attendre et de voir de quelle manière la forêt va se comporter. Une surveillance accrue est nécessaire pour définir comment agir.

La matinée se termine à la cabane des bûcherons autour du verre de l'amitié agrémenté de grillades sur le feu préparé par les forestiers.

CP

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker



Canton de Neuchâtel

Un indicateur économique mentionne sa bonne productivité

Le Produit Intérieur Brut (PIB) est un indicateur économique. Il mesure la valeur totale des biens produits à l'intérieur d'un territoire au cours d'une période donnée. En Suisse, il a atteint 854 milliards de francs en 2024 dont 25,6 milliards pour le Canton de Neuchâtel.

L'Office fédéral de la statistique OFS a publié, le 26 octobre passé, le PIB par canton et par grandes régions. Or, surprise de taille, le Canton de Neuchâtel connaît un accroissement de la valeur de son PIB de 46,4 % presque comme Zoug (48,3 %) et comme Genève (47 %). Il dépasse même Bâle-Ville (30 %) et Vaud (12,1 %).

Cependant, ce grand bond économique ne tient pas à un miracle qui se serait produit dans l'économie neuchâteloise.

L'Office fédéral de la statistique OFS a procédé à un nouveau mode de calcul du PIB afin de «*mieux pouvoir refléter la réalité économique et la transformation liée à la mondialisation.*» Dans l'ancien modèle, la répartition de la richesse produite dans les cantons reposait principalement sur le nombre d'emplois. Or, le nouveau système s'appuie davantage sur les données des entreprises.

Par la modification de sa méthodologie pour déterminer le PIB, le Canton de Neuchâtel fait bonne figure au regard du produit brut par habitant en 2024: il est de CHF 142'933; certes après Zoug 317'725, Bâle-Ville 300'128, Genève 165'459 et Schaffhouse 151 492.

Le Canton de Neuchâtel est désormais à la 5e place des cantons: donc parmi les plus prospères de la Suisse. Il pointe même avant Zurich 103 442, ce qui est surprenant mais aussi avant... les autres cantons.

Le nouveau regard porté sur l'économie neuchâteloise peut nous réjouir. Son secteur secondaire est très développé mais il est tourné vers l'exportation: la moitié du PIB cantonal ressort de l'industrie horlogère et un quart de la chimie et de la pharma.

Selon le communiqué de presse émis par les banques cantonales romandes et le Forum des 100 du Temps, le degré d'incertitude est élevé en raison des tensions géopolitiques, de la politique commerciale des Etats-Unis, de l'inflation et l'endettement de certains pays comme l'évolution du franc suisse et la relation avec l'Union européenne.

Claude Zweiacker